

■ Modernisation des chemins de fer suisses

Les chemins de fer font partie de l'image de marque de la Suisse. Ils doivent toutefois être modernisés. Les grands projets que sont Rail 2000, les nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA), le raccordement de la Suisse orientale et occidentale au réseau européen à grande vitesse et l'amélioration de la protection contre le bruit permettront à nos transports ferroviaires de satisfaire aux exigences du siècle prochain.

■ Avantages pour les voyageurs, l'économie et l'environnement

La modernisation de notre réseau ferroviaire permettra de relier de manière optimale le trafic régional et d'agglomération et le trafic à grande distance. Les voyageurs disposeront de meilleures correspondances et la durée des parcours sera réduite d'environ 10 à 20 pour cent en moyenne. La Suisse deviendra ainsi une plaque tournante des transports européens à grande vitesse. La durée des trajets à destination de l'étranger sera réduite dans certains cas de 30 pour cent. Ces avantages profiteront à l'économie et au tourisme et permettront de créer des emplois à haute valeur ajoutée. La réalisation des NLFA est en outre une des conditions pour la conclusion des accords bilatéraux avec l'Union européenne et pour le transfert du trafic lourd vers le rail, ce qui permettra de décongestionner les routes et de ménager l'environnement, notamment dans les Alpes.

■ Financement solide et réduction des coûts

Le peuple suisse a déjà voté en faveur de Rail 2000 et des NLFA. Cependant, l'évolution de

la conjoncture économique a nécessité un remaniement des projets. Rail 2000 sera réalisé par étapes et le budget des NLFA a été diminué de près de 4 milliards de francs. Le coût annuel se montera à 1,5 milliard de francs en moyenne. Ce montant est équivalent à celui qui est alloué annuellement à l'achèvement du réseau autoroutier.

Un fonds spécial permettra d'assurer un financement solide de la modernisation du réseau ferroviaire. Ce fonds sera alimenté par la redevance sur les poids lourds, l'impôt sur les huiles minérales, et l'augmentation de 0,1 point de pour cent de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

■ Débat parlementaire

Les délibérations de l'Assemblée fédérale ont surtout porté sur les modes de financement et sur l'ampleur du programme de réalisation. Pour éviter de grever davantage le trafic privé, on a renoncé à augmenter l'impôt sur les carburants. En outre, pour des motifs tenant tant à la politique nationale qu'à la stratégie des transports, le Parlement a refusé de renoncer à l'un des axes des NLFA.

■ Considérations du Conseil fédéral et du Parlement

Un réseau de chemins de fer moderne et performant apportera des avantages à toutes les régions de la Suisse. En investissant dans les transports publics, notre pays contribuera à protéger son environnement et à renforcer sa position en Europe. Les moyens financiers destinés aux transports publics régionaux et à l'achèvement des autoroutes ne seront pas remis en question.